

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **14 janvier 2013**

Délibération n° 2013-3454

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon

objet : Prestations d'avocat en conseil, précontentieux et contentieux - Lots n° 5, 6, 9, 12 et 13 - Autorisation de signer les marchés de services à la suite d'une procédure adaptée restreinte

service : Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique

Rapporteur : Monsieur Goux

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 4 janvier 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 16 janvier 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrère, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoïn, MM. Barret, Barthélémy, Mme Baume, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Mme Laurent, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Pallega, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, M. Vincent, Mme Yéremian.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin (pouvoir à Mme Tifra), Bernard R. (pouvoir à M. Kabalo), Mmes Ait-Maten (pouvoir à M. Flaconnèche), Bailly-Maitre (pouvoir à M. Genin), M. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mme Benelkadi (pouvoir à Mme Frih), MM. Braillard (pouvoir à M. Arrue), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Darne JC. (pouvoir à M. Ferraro), Fleury (pouvoir à M. Abadie), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Havard (pouvoir à Mme Dagorne), Lambert (pouvoir à M. Chabrier), Mme Laval (pouvoir à M. Petit), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Léonard (pouvoir à M. Quiniou), Martinez (pouvoir à M. Crédoz), Pili, Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Roche), Thévenot (pouvoir à M. Vaté), Touraine (pouvoir à M. Lebuhotel), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : MM. Barge, Giordano, Vial.

Conseil de communauté du 14 janvier 2013**Délibération n° 2013-3454**

commission principale : finances, institutions et ressources

commune (s) : Lyon

objet : **Prestations d'avocat en conseil, précontentieux et contentieux - Lots n° 5, 6, 9, 12 et 13 - Autorisation de signer les marchés de services à la suite d'une procédure adaptée restreinte**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 décembre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Une nouvelle consultation pour les prestations de conseil, précontentieux et contentieux a été lancée le 11 juin 2012, suivant une procédure adaptée restreinte, en application de l'article 30 du code des marchés publics, suite à la déclaration sans suite des lots suivants :

- lot n° 5 : environnement,
- lot n° 6 : droit de l'intercommunalité et fonctionnement institutionnel,
- lot n° 9 : droit de la fonction publique/droit social,
- lot n° 12 : passation et exécution des autres contrats : délégation de service public (DSP), partenariat public privé (PPP) et bail emphytéotique administratif (BEA),
- lot n° 13 : opérations complexes.

Chaque lot fait l'objet d'un marché fractionné à bons de commande au sens de l'article 77 du code des marchés publics, conclu pour une durée de 2 ans reconductible de façon expresse 1 fois 2 années.

Aucun lot ne comporte d'engagement de commande.

En 2011, les consommations étaient les suivantes :

Lot	Libellé du lot	Consommation en 2011 (en € HT)
5	environnement	3 000
6	droit de l'intercommunalité et fonctionnement institutionnel	50 000
9	droit de la fonction publique/droit social	70 000
12	passation et exécution des autres contrats : délégation de service public, partenariat public privé et bail emphytéotique administratif	15 000
13	opérations complexes	94 000

Conformément aux critères d'attribution prévu au règlement de la consultation, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 14 décembre 2012, a classé premières pour les lots n° 5, 6, 9, 12 et 13, et choisi les offres jugées économiquement les plus avantageuses, des cabinets d'avocats :

- lot n° 5 : environnement : SELARL ADAMAS affaires publiques,
- lot n° 6 : droit de l'intercommunalité et fonctionnement institutionnel : cabinet Petit,
- lot n° 9 : droit de la fonction publique/droit social : SCP Deygas Perrachon Bes et associés,
- lot n° 12 : passation et exécution des autres contrats (DSP, PPP et BEA) : Droit Public Consultant,
- lot n° 13 : opérations complexes : SELARL ADAMAS affaires publiques.

Il est donc proposé au Conseil d'autoriser monsieur le Président à signer lesdits marchés, conformément aux articles L 2121-29 et L 2121-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Autorise monsieur le Président à signer les marchés à bons de commande de prestations d'avocat en conseil, précontentieux et contentieux et tous les actes contractuels y afférents avec :

- lot n° 5 : environnement : SELARL ADAMAS affaires publiques, sans engagement de commande,
- lot n° 6 : droit de l'intercommunalité et fonctionnement institutionnel : cabinet Petit, sans engagement de commande,
- lot n° 9 : droit de la fonction publique/droit social : SCP Deygas Perrachon Bes et associés, sans engagement de commande,
- lot n° 12 : passation et exécution des autres contrats (DSP, PPP et BEA) : Droit Public Consultant, sans engagement de commande,
- lot n° 13 : opérations complexes : SELARL ADAMAS affaires publiques, sans engagement de commande.

2° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire aux budgets - exercices 2013, 2014, 2015 et 2016 - fonction 020 - comptes 6226 et 6227.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 16 janvier 2013.